



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho Mercantil
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

CONSEIL DES MINISTRES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

**SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE PROCEDER A LA PRESELECTION DE CANDIDAT(E)S
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE OU D'UN SECRETAIRE PERMANENT DE L'ORGANISATION
POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES (OHADA)**

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) procède au recrutement d'un Cabinet de renommée internationale spécialisé en ressources humaines pour l'assister dans le processus de recrutement du Secrétaire Permanent de l'OHADA.

La mission du Cabinet est de procéder à la présélection des meilleures candidatures. Ses prestations comprennent :

1. la publication et l'insertion dans les organes de presse officiels ou privés à grande audience nationale de l'avis d'appel public à candidatures dans les dix-sept (17) États membres de l'OHADA par les moyens les plus appropriés ;
2. la centralisation et l'étude des dossiers de candidatures issus de l'appel public à candidatures ;
3. la transmission au Président en exercice du Conseil des Ministres de l'OHADA, par les soins du Secrétaire Permanent de l'Organisation, du rapport ayant abouti à la présélection des meilleures candidatures et incluant une liste restreinte de trois (03) candidats retenus pour la sélection finale.

Les Cabinets admissibles intéressés doivent fournir les informations montrant qu'ils ont les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des prestations demandées. Ils doivent, en appui de leur dossier, fournir les brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, leur expérience dans des conditions similaires et la possession de connaissances adéquates par les membres de leur personnel etc.

Les critères retenus pour l'établissement de la liste des cabinets présélectionnés sont les suivants :

1. avoir une expérience pertinente et prouvée de dix (10) ans dont cinq (05) au moins dans le recrutement de hauts cadres au profit d'Organisations comparables à l'OHADA ;
2. avoir une expérience spécifique dans le recrutement de personnels de haut niveau pour le compte d'une Organisation Internationale, notamment en Afrique, au cours des cinq (5) dernières années ;
3. avoir une bonne expérience dans l'élaboration des référentiels de compétences et des guides d'entretien ou de tout autre outil de recrutement.

Une bonne connaissance de l'OHADA et de ses Institutions serait un atout.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : **de 09H00 à 15H30 (GMT+1)**.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires dont l'original au plus tard le **10 septembre 2018 à 14 heures (heures de Yaoundé, République du Cameroun)**, à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres de l'OHADA, aux bons soins du
Secrétariat Permanent de l'OHADA, Immeuble OHADA, quartier Hippodrome,
Angle Avenues Winston-Churchill & Charles-de-Gaulle, face MINREX
BP 10071 Yaoundé (République du Cameroun)**

Tél. : +237 222 21 09 05 – fax : +237 222 21 67 45 – E-mail : secretariat@ohada.org

Le pli fermé susvisé doit porter, bien en évidence, la mention suivante :

**SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE PROCEDER A LA PRESELECTION DE CANDIDAT(E)S
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE OU D'UN SECRETAIRE PERMANENT DE L'ORGANISATION
POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES (OHADA)**

Libreville, le 20 août 2018

Le Président en exercice du Conseil des Ministres de l'OHADA,

Anicet Edgard MBOUBOU-MIYAKOU